

CONDITIONS DU CONCOURS "DRIVER PHOTO CHALLENGE"

Article 1 - Société organisatrice

Ce Jeu est organisé par la société FRANCE MANCHE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 333 286 714 et dont le siège social est situé au 37-39 rue de la Bienfaisance, Paris (75008).

Article 2 - Dates de l'opération

Le concours se déroule du 9TH octobre 2024 au 30th octobre inclus.

Article 3 - Participants

La campagne s'intitule "Driver Photo Challenge" :

- Pour participer, les conditions suivantes doivent être cumulativement remplies :
- être client de LeShuttle Freight

Pour pouvoir gagner, les conducteurs doivent être membres du programme de fidélité LeShuttle Freight : Seule l'adresse email utilisée pour participer sera éligible pour gagner.

Les participants ne peuvent jouer individuellement qu'en leur nom propre.

La participation est strictement personnelle ; aucun participant ne peut jouer sous différents pseudonymes, avec différentes adresses électroniques, quel que soit le nombre d'adresses électroniques qu'il possède, ou pour le compte d'autres participants.

Toute inscription ne respectant pas les règles ci-dessus sera rejetée. Les joueurs autorisent toutes les vérifications concernant leur adresse postale ainsi que la fiabilité et la véracité de leur inscription. Toute fausse déclaration ou fausse indication d'identité ou d'adresse entraînera l'élimination immédiate du joueur.

Article 4 - Comment jouer

Le concours photo sera envoyé par email à tous les clients LeShuttle Freight et sera communiqué par le biais de dépliants dans les terminaux et sur notre application web Driver Info. Elle est accessible via un lien www.play-truckshuttle.com/photochallenge.

Il est divisé en deux parties :

- Le participant peut télécharger une ou plusieurs photos
- Les participants peuvent voter pour leurs photos préférées. Un seul vote par photo et par participant est autorisé, mais il peut voter pour un nombre illimité de photos.

4.1 - Défi photo

- Pour participer au Concours, le participant doit se rendre sur le site www.play-truckshuttle.com/photochallenge et remplir le formulaire d'inscription en remplissant les champs obligatoires marqués d'une étoile : Nom, prénom, Email et nationalité et accepter les conditions générales.

- En téléchargeant une ou jusqu'à 3 photos, le participant gagne 25 points de fidélité Drivers Club. Le gain maximum par jour est de 25 points, quel que soit le nombre de photos téléchargées.
- Le participant peut télécharger un maximum de 3 photos comme il le souhaite chaque jour du 9 octobre au 30 octobre 2024. En votant, le participant gagne 15 points. Le participant ne peut voter qu'une seule fois par photo. Le nombre maximum de points attribués par jour est de 15.
- Les points de fidélité gagnés seront crédités sur le compte « Drivers Club » de chacun des gagnants à l'issue du concours et avant le 15 novembre 2024.

Article 5 - Prix et attribution des prix

Les prix seront attribués au(x) gagnant(s) de l'opération correspondante ayant reçu le plus grand nombre de votes et qui sont membres du Drivers Club.

Les participants seront informés de leurs gains dans un délai de 8 jours, après vérification que l'adresse e-mail est bien la même que celle utilisée par un membre du Drivers Club.

5.1 Prix à gagner

- 1 vélo électrique d'une valeur approximative de 1000 euros
- 1 caméra Gro-Pro €299
- 1 machine à café portable €129

5.2 Autres dispositions

Les lauréats seront contactés par courrier électronique dans les 8 jours suivant la fin du concours et verront leur photo publiée.

Le prix attribué ne peut faire l'objet d'aucune contestation de quelque nature que ce soit. Les gagnants ne peuvent pas réclamer la contre-valeur en espèces du prix attribué ou demander son échange contre d'autres biens ou services.

Si, pour quelque raison que ce soit, le gagnant ne peut ou ne souhaite pas bénéficier de tout ou partie du prix dans les conditions décrites dans le présent règlement, il perd le bénéfice complet de ce prix et ne peut prétendre à aucune indemnité ou compensation.

Si le prix n'a pas été retiré par le gagnant dans les 30 jours suivant l'envoi de l'e-mail l'informant, le prix sera remis en jeu lors d'un prochain jeu.

Les gagnants du tirage au sort autorisent toute vérification de leur identité. Toute personne donnant une fausse identité sera éliminée. La Société Organisatrice se réserve également le droit de poursuivre par tout moyen, toute tentative de contournement du présent règlement, notamment en cas d'indication d'informations erronées.

Article 6 - Désignation des lauréats et attribution des prix

Les gagnants du tirage au sort quotidien seront informés par courrier électronique via l'adresse électronique fournie et seront informés tant qu'elle correspond à l'adresse électronique du membre du Drivers Club.

Un seul prix peut être attribué par personne pendant toute la durée du concours (c'est-à-dire un prix par gagnant : même nom, même adresse). Pour des raisons de confidentialité, la liste des gagnants ne peut être communiquée à des tiers.

Article 7 - Publicité

Du seul fait de sa participation, chaque gagnant autorise la Société Organisatrice à utiliser ses noms, prénoms et photos dans toute manifestation publicitaire ou promotionnelle liée au présent Concours. Cette utilisation ne donnera pas droit à une rémunération ou à un avantage quelconque autre que l'attribution du lot gagné. En tout état de cause, ces informations personnelles ne pourront être utilisées pour ce type de manifestation liée au Concours pendant plus de 12 mois après la fin du Concours.

Si un gagnant s'oppose à l'utilisation de ses données personnelles, il doit le faire savoir sans délai à la Société Organisatrice en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : freight@eurotunnel.com.

Article 8 - Protection des données

i. En participant au concours, vous acceptez que les données personnelles fournies à la société FRANCE MANCHE dans le cadre du concours puissent être utilisées par la société, ses partenaires et/ou fournisseurs tiers (le cas échéant) dans le cadre de la gestion du concours. Veuillez lire la politique de confidentialité d'Eurotunnel Le Shuttle (disponible via le lien www.eurotunnelfreight.com/fr/confidentialite) pour en savoir plus sur la manière dont nous pouvons utiliser vos données personnelles.

i. La société FRANCE MANCHE pourra publier votre nom sur le site Internet d'Eurotunnel Freight à l'adresse suivante : www.eurotunnelfreight.com. Votre adresse électronique pourra également être utilisée pour vous contacter à propos du Concours. Vous acceptez également de participer à toute promotion raisonnable demandée par Eurotunnel Le Shuttle.

Article 9 - Responsabilité

9.1 Les photos ne doivent pas être illégales, trompeuses ou discriminatoires. Elles ne doivent pas porter atteinte aux droits d'autrui.

FRANCE MANCHE se réserve le droit de supprimer toute photo à sa seule discrétion.

Si un participant commet un acte illégal, notamment en publiant une photo illégale, trompeuse, discriminatoire ou violant les droits d'un tiers, le participant sera seul responsable et garantira FRANCE MANCHE contre toute réclamation de quelque nature que ce soit et sans limitation de responsabilité.

9.2 Dans la mesure permise par la loi, FRANCE MANCHE ou ses agents et distributeurs ne seront en aucun cas tenus d'indemniser le gagnant ou d'accepter une quelconque responsabilité pour toute perte, dommage ou blessure corporelle survenant à la suite de l'acceptation d'un prix, sauf si cela a été causé par une négligence de la part de FRANCE MANCHE, de ses agents et/ou distributeurs, ou de l'un de leurs employés.

Article 10 - Droit de propriété intellectuelle

10.1 Lorsque des droits de propriété intellectuelle sont attachés aux photos, il est précisé que ces droits concédés à FRANCE MANCHE comprennent le droit d'utiliser et d'exploiter les photos directement ou indirectement à quelque titre que ce soit et notamment : (i) le droit de (faire) reproduire les photos, notamment de (faire) fabriquer, sans limitation du nombre de reproductions, (ii) le droit de (faire) représenter les photos par tout moyen de publicité, notamment par tout réseau de communication, sans limitation du nombre de représentations, (iii) le droit de distribuer les photos à tout tiers pour quelque raison que ce soit et notamment dans le cadre de consultations futures, (iv) le droit de modifier, de développer, en tout ou en partie les Résultats, (v) le droit de (faire) traduire les photos en toute langue, (vi) le droit de mettre les photos sur le marché, à titre onéreux ou gratuit.

10.2 Chaque participant garantit à FRANCE MANCHE qu'il détient tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à ce qu'il publie et garantit ainsi la jouissance paisible de ces droits. Si les photos publiées intègrent des droits de tiers, le participant garantit FRANCE MANCHE contre toutes les conséquences de la violation des droits de propriété intellectuelle sans préjudice des pertes et dommages que FRANCE MANCHE serait en droit de réclamer au participant.

Article 11 - Dispositions générales

- i. Toute violation de ces règles peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive d'un joueur.
- ii. FRANCE MANCHE se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier le Concours si cela s'avère nécessaire.
- iii. Si une disposition du présent règlement est ou devient invalide ou inapplicable, cette disposition n'affectera pas la validité des autres dispositions, qui resteront en vigueur.
- iv. Le présent règlement est soumis au droit français et à la compétence des tribunaux français.
- v. La version française du présent règlement prévaut sur la version anglaise ou toute autre version.

Article 12 - Nous contacter

- i. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par France MANCHE pour le jeu-concours et sur la base du consentement.

Les données collectées ne seront communiquées qu'aux destinataires suivants : les personnes en charge de la gestion du jeu et de l'attribution des lots.

Les données sont conservées pendant la durée du jeu. Les données des gagnants sont conservées au-delà de la fin du jeu

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur suppression ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données)

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données dans ce système, vous pouvez contacter : freight@eurotunnel.com (ou notre DPD : dpo@getlinkgroup.com).

Si, après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

- ii. Vous pouvez consulter ces règles à l'adresse suivante :

www.eurotunnelfreight.com/uk/about/photochallenge